

L'an DEUX MIL VINGT, le SAMEDI 12 DÉCEMBRE, à 09 h 05, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SIXIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale de la Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 12 h 31).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil municipal. Xavier-Jonathan RITOU a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE (arrivé à 10 h 09 au Rapport n° 20/6-025), Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN (arrivée à 09 h 32 au Rapport n° 20/6-005), Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Fernande ANILHA, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, François JAVEL, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Aurélie MÉDÉA, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Xavier-Jonathan RITOU, MÉDÉA MADEN Noela, Michel LAGOURGUE, Corinne BABEF, Jean-Régis RAMSAMY, Haroun GANY, Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (arrivée à 09 h 32 au Rapport n° 20/6-005)

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Jean-Pierre MARCHAU	(du Rapport n° 20/6-026 au Rapport n° 20/6-055)	par Monique ORPHÉ
Ibrahim DINDAR	(toute la durée de la séance)	par Jean-François HOAREAU
Claudette CLAIN	(du Rapport n° 20/6-022 au Rapport n° 20/6-034)	par Christelle HASSEN
Didier ROBERT	(toute la durée de la séance)	par Vincent BÈGUE
Wanda YENG-SENG BROSSARD	(toute la durée de la séance)	par Michel LAGOURGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (49 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

### ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

- 1° Les Rapports n° 20/6-035 et n° 20/6-036 ont été retirés de l'ordre du jour de séance.
- 2° Sur proposition de la Maire, adoptée par vote à main levée et à l'unanimité des votants, le Rapport n° 20/6-057 relatif au « Contrat de Ville / utilisation de la Taxe foncière sur les Propriétés bâties (TFPB) / avenant n° 2 portant prolongation de l'utilisation de l'Abattement de la TFPB » a été inscrit à l'ordre du jour de séance.

## ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part au vote des Rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	(en qualité de)	au titre du/ de	Rapport n°
- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/6-029
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			
<hr/>			
- Aurélie MÉDÉA	(lien de parenté)	Kréolide	
	(partenaire)	Lilomots	
	(partenaire)	ADPÉSR	
	(partenaire)	CAP	
	(partenaire)	Prévention PÉI	
	(partenaire)	ARCV	
	(partenaire)	Amicale UFOLEP/ USEP Bellepierre	
<hr/>			
- Jean-Max BOYER	(partenaire)	CROUS/ Théâtre Vladimir Canter	
<hr/>			
- Jacques LOWINSKY	(lien de parenté)	Lokal de la Source	
<hr/>			
- Christelle HASSEN	(Présidente)	ARCHES-OI	
<hr/>			
- Sonia BARDINOT	(déléguée/ Ville)	CAUE	
<hr/>			
- Gilbert ANNETTE	(lien de parenté)	ANVRP	
<hr/>			
- Jacques LOWINSKY	(délégués/ Ville)	MLN	
- Raihanah VALY			
- Gérard FRANÇOISE			
- Christèle BEAUMIER			
<hr/>			
- Aurélie MÉDÉA	(déléguées/ Ville)	CRIJR	
- Nouria RAHA			
<hr/>			
- Geneviève BOMMALAIS	(lien de parenté) (membre)	ASD ADÉSC	
<hr/>			
- Marie-Anick ANDAMAYE	(lien de parenté)	BCD	(suite p. 3)

CCAS Centre communal d'Action sociale

CAP Club Animation Prévention

ARCV Association réunionnaise des Centres de Vacances

UFOLEP/ Union française des Œuvres laïques d'Éducation physique/

ARCHES-OI Association réunionnaise de Coopération humanitaire, éducative et sociale-océan Indien

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CRIJR Centre régional d'Information Jeunesse de la Réunion

ADÉSC Association dionysienne d'Éducation sportive canine

(1) *élu absent à la séance*

ADPÉSR

...PÉI

USEP

CROUS...

ANVRP

ASD

BCD

Association d'accompagnement pour une Éducation sociale réussie  
...par des Pratiques éducatives informelles

Union sportive de l'Enseignement du premier Degré...

Centre régional des Œuvres universitaires et Scolaires...

Association nationale des Visiteurs de Prison

Archers de Saint-Denis

Basket Club dionysien

Élus intéressés (suite)	(en qualité de)	au titre du/ de	Rapport n°
- Éricka BAREIGTS - Christelle HASSEN (2) Claudette CLAIN - Joëlle RAHARINOSY - Nouria RAHA - Noela MÉDÉA MADEN	(Présidente) (délégués/ Ville)	CDÉ	20/6-29
- Sonia BARDINOT	(déléguée/ Ville)	CAUE	de 20/6-031 à 20/6-033
- Éric DELORME - Julie LALLEMAND	(délégués/ Ville)	ADIL	20/6-34
(3) Nadia RAMASSAMY - Gilbert ANNETTE - Jean-François HOAREAU - Julie PONTALVA - Benjamin THOMAS	(déléguée/ Région Réunion) (délégués/ CINOR)	ÉPFR	de 20/6-037 à 20/6-039
- Gérard FRANÇOISE	(Président/ délégué/ CINOR)	SODIPARC	20/6-044 et 20/6-045
- Éricka BAREIGTS - David BELDA - Marylise ISIDORE - Guillaume KICHENAMA - Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY - Dominique TURPIN - Éric DELORME - Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (4) Alain ZANÉGUY	(Présidente) (délégués/ Ville)	CCAS	20/6-054

CDÉ	Caisse des Écoles	CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
ADIL	Agence départementale pour l'Information sur le Logement	ÉPFR	Établissement public foncier de la Réunion
SODIPARC	Société dionysienne de Gestion des Équipements	CINOR	Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
(2)	élue sortie du Rapport n° 20/6-022 au Rapport n° 20/6-034	(3) (4)	élus absents à la séance

## DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Claudette CLAIN Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	arrivées à 09 h 32	au Rapport n° 20/6-005	
Gilbert ANNETTE	arrivé à 10 h 09	au Rapport n° 20/6-025	
Claudette CLAIN	sortie de 09 h 54 à 11 h 27	du Rapport n° 20/6-022 au Rapport n° 20/6-034	(procuration à Christelle HASSEN)
Jean-Pierre MARCHAU	sorti de 10 h 50 à 12 h 08	du Rapport n° 20/6-026 au Rapport n° 20/6-055	(procuration à Monique ORPHÉ)
Éricka BAREIGTS	sortie de 11 h 15 à 11 h 18	du Rapport n° 20/6-031 au Rapport n° 20/6-032	

La Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020, et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 49 sur 55.



Signé électroniquement par :  
La Maire  
22/12/2020  
  
Ericka BAREIGTS

**OBJET**            **Budget principal**  
                          Décision modificative n° 1/ 2020

---

La présente Décision modificative n° 1 au Budget principal 2020 s'élève en fonctionnement à 2 575 858,26 € et en investissement à 3 315 955,87 €.

Il s'agit d'une part de la reprise des résultats du budget Annexe de l'Eau tel que constaté dans la présente :

740 097,61 € en chapitre 001 / recettes d'investissement  
2 575 858,26 € en chapitre 002 / recettes de fonctionnement

Et d'autre part, d'affecter ces recettes en Section d'Investissement :

- de procéder à des inscriptions au chapitre 13 correspondants à des remboursements de subventions pour un montant de 600 000 €.
- d'ajuster les crédits en acquisition foncière d'un montant de 2 668 060,63 € au chapitre 21, l'enveloppe sera dédiée au paiement des acomptes pour l'acquisition Immeuble cour Kerveguen.

Par ailleurs, des ajustements seront opérés à l'intérieur des chapitres pour compéter les tranches de paiement permettant de payer les travaux de fin d'année.

Le détail des opérations au niveau des chapitres et articles est résumé dans les tableaux de la liasse budgétaire présentée suivant les normes de l'instruction M. 14.

**OBJET**      **Budget principal**  
                  Décision modificative n° 1/ 2020

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 20/6-025 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Gérard FRANCOISE - 5ème adjoint au nom de la commission « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A LA MAJORITE**

*9 contre : ABOUBACAR BEN VITRY Faouzia, BEGUE Vincent, YENG-SENG BROSSARD Wanda (par procuration), GANY Haroun, RAMSAMY Jean-Régis, ROBERT Didier (par procuration), BABEF Corinne, LAGOURGUE Michel, MEDEA MADEN Noela*

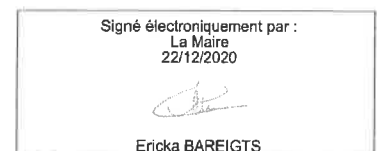
**ARTICLE 1**

Autorise la reprise des résultats 2019 du Budget annexe de l'Eau pour les montants figurant dans les liasses budgétaires, soit pour un total de 3 315 955,87 € ; cela est conforme aux décisions actées en 2019 entre la CINOR et les Communes membres.

**ARTICLE 2**

Adopte la Décision modificative n° 1 au Budget principal 2020 qui s'élève à :

- \* 2 575 858,26 € en dépenses et en recettes pour la Section de Fonctionnement,
- \* 3 315 955,87 € en dépenses et en recettes pour la Section d'Investissement.



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE - VILLE DE SAINT-DENIS (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21974011500015

POSTE COMPTABLE : receveur municipal saint denis

**M. 14**

**Décision modificative 1 (3)**  
**Voté par nature**

**BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)**

**ANNEE 2020**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

## IV - Annexes (7)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



<b>Code INSEE</b>	<b>VILLE DE SAINT-DENIS BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>DM 2020</b>
-------------------	--	--------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	149 313
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	1 382
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CINOR	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
136 469 868,00	160 165 323,00	1 091,00	1 240,04

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 388	1 319
2	Produit des impositions directes/population	550	609,80
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 444	1 508
4	Dépenses d'équipement brut/population	321	266
5	Encours de dette/population	1 037	1 521
6	DGF/population	230	172
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,82 %	56,60 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,96 %	94,80 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,76 %	17,60 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	71,79 %	100,80 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les programmes d'équipement.
  - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 575 858,26	0,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 575 858,26
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 315 955,87	2 575 858,26
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 740 097,61
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>3 315 955,87</b>	<b>3 315 955,87</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>5 891 814,13</b>	<b>5 891 814,13</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	49 676 407,51	0,00	0,00	0,00	49 676 407,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	109 498 000,00	0,00	0,00	0,00	109 498 000,00
014	Atténuations de produits	312 000,00	0,00	0,00	0,00	312 000,00
65	Autres charges de gestion courante	44 191 736,00	0,00	0,00	0,00	44 191 736,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	292 797,08	0,00	0,00	0,00	292 797,08
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>203 970 940,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>203 970 940,59</b>
66	Charges financières	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	3 100 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 015 000,00	0,00	0,00	0,00	1 015 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>208 085 940,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>208 085 940,59</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	8 405 384,00		2 575 858,26	2 575 858,26	10 981 242,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 996 862,00		0,00	0,00	6 996 862,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>15 402 246,00</b>		<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>17 978 104,26</b>
<b>TOTAL</b>		<b>223 488 186,59</b>	<b>0,00</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>226 064 044,85</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=		
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>226 064 044,85</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	480 000,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 057 227,00	0,00	0,00	0,00	6 057 227,00
73	Impôts et taxes	160 875 688,00	0,00	0,00	0,00	160 875 688,00
74	Dotations et participations	44 220 585,00	0,00	0,00	0,00	44 220 585,00
75	Autres produits de gestion courante	3 494 500,00	0,00	0,00	0,00	3 494 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>215 128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215 128 000,00</b>
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>215 583 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>215 583 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>750 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>750 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>216 333 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>216 333 000,00</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>9 731 044,85</b>
=		
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>226 064 044,85</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>17 228 104,26</b>
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.  
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.  
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.  
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 083 088,04	0,00	0,00	0,00	4 083 088,04
204	Subventions d'équipement versées	1 470 000,00	0,00	0,00	0,00	1 470 000,00
21	Immobilisations corporelles	33 997 060,48	0,00	2 668 060,87	2 668 060,87	36 665 121,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 104 352,06	0,00	0,00	0,00	11 104 352,06
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>50 654 500,58</b>	<b>0,00</b>	<b>2 668 060,87</b>	<b>2 668 060,87</b>	<b>53 322 561,45</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 075 000,00	0,00	0,00	0,00	16 075 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 250 000,00	0,00	47 895,00	47 895,00	1 297 895,00
27	Autres immobilisations financières	4 045 000,00	0,00	0,00	0,00	4 045 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>21 370 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>647 895,00</b>	<b>647 895,00</b>	<b>22 017 895,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>72 024 500,58</b>	<b>0,00</b>	<b>3 315 955,87</b>	<b>3 315 955,87</b>	<b>75 340 456,45</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	750 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>750 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>750 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>72 774 500,58</b>	<b>0,00</b>	<b>3 315 955,87</b>	<b>3 315 955,87</b>	<b>76 090 456,45</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>7 718 917,19</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>83 809 373,64</b>
---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 676 579,00	0,00	0,00	0,00	8 676 579,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	28 869 002,65	0,00	0,00	0,00	28 869 002,65
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>37 545 581,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 545 581,65</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 823 000,00	0,00	0,00	0,00	5 823 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	16 177 590,12	0,00	0,00	0,00	16 177 590,12
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 545 000,00	0,00	0,00	0,00	3 545 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>27 545 590,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 545 590,12</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>65 091 171,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 091 171,77</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	8 405 384,00	0,00	2 575 858,26	2 575 858,26	10 981 242,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 996 862,00	0,00	0,00	0,00	6 996 862,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>15 402 246,00</b>		<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>17 978 104,26</b>
<b>TOTAL</b>		<b>80 493 417,77</b>	<b>0.00</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>83 069 276,03</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>740 097,61</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>83 809 373,64</b>
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>17 228 104,26</b>
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 575 858,26	2 575 858,26
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 575 858,26</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	600 000,00	0,00	600 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 668 060,87	0,00	2 668 060,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	47 895,00	0,00	47 895,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>3 315 955,87</b>	<b>0,00</b>	<b>3 315 955,87</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 315 955,87</b>
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>2 575 858,26</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 575 858,26</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 575 858,26	2 575 858,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>740 097,61</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 315 955,87</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>49 676 407,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	1 715 500,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 367 014,74	0,00	0,00
60621	Combustibles	137 385,85	0,00	0,00
60622	Carburants	315 927,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	3 729 420,34	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	120 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	651 205,57	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	149 045,12	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	320 779,46	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	1 167 076,64	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	365 482,13	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	278 995,59	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 336 528,60	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	11 639 225,18	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 387 300,91	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 897 607,60	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 746 138,04	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 172 853,64	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	450 149,71	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	407 802,15	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 006 435,89	0,00	0,00
6161	Multirisques	300 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	402 716,75	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	176 320,28	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	384 622,43	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	18 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 907 789,78	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	13 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	909 692,07	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	240 016,30	0,00	0,00
6228	Divers	52 648,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 293 742,20	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	295 336,87	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	13 975,60	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	272 276,94	0,00	0,00
6237	Publications	210 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	230 010,74	0,00	0,00
6241	Transports de biens	7 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 868 677,87	0,00	0,00
6248	Divers	4 040,86	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	91 149,40	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	10 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	15 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	499 693,18	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	148 600,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 248 594,34	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	105 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	133 090,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	640 625,95	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	878 543,41	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	210 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	90 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 202 196,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	430 174,38	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>109 498 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6331	Versement de transport	1 004 600,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	315 700,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	570 300,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	30 441 500,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	720 900,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	676 100,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	45 799 200,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	65 900,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	450 100,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	263 600,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 209 100,00	0,00	0,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 804 900,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	18 800,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	35 600,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	1 035 600,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	1 339 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 554 600,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	47 100,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	47 100,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	98 300,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>312 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	220 000,00	0,00	0,00
7396	Revers impôt/cercles,maisons jeux (CCAS)	22 000,00	0,00	0,00
7398	Revert., restitut* et prélèvt divers	70 000,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>44 191 736,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	5 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	1 030 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	31 883,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	85 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	255 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	14 550,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	586 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	6 080 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 400 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	270 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	6 000 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	9 521 111,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	16 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	18 896 192,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 000,00	0,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'étus</b>	<b>292 797,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6561	Frais de personnel	180 000,00	0,00	0,00
6562	Matériel, équipement et fournitures	112 797,08	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>203 970 940,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>3 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 700 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	200 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	100 000,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 015 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	170 000,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	11 000,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	62 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	194 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	348 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e</b>		<b>208 085 940,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>8 405 384,00</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>
<b>042</b>	<b>Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>6 996 862,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>6811</b>	<b>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</b>	<b>6 996 862,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>15 402 246,00</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>
<b>043</b>	<b>Opérat* ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>15 402 246,00</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>223 488 186,59</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 575 858,26</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	100 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>480 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	450 000,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>6 057 227,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70321	Stationnement et location voie publique	1 633 652,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	250 000,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	250 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	12 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	150 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	46 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	1 240 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 815 575,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	660 000,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>160 875 688,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	82 124 962,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	14 126 057,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	3 234 669,00	0,00	0,00
7334	Taxes sur les passagers	310 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	2 100 000,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	2 400 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	200 000,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	4 630 000,00	0,00	0,00
7373	Octroi de mer	48 610 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	3 000 000,00	0,00	0,00
<b>7388</b>	<b>Autres taxes diverses</b>	<b>140 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>44 220 585,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	19 122 259,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	15 207 679,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	781 514,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	4 700 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	984 854,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	3 130 979,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	33 300,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	110 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	150 000,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>3 494 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
752	Revenus des immeubles	2 394 500,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 100 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>215 128 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
761	Produits de participations	5 000,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>450 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	450 000,00	0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> <b>= a + b + c + d</b>		<b>215 583 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>750 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>722</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>750 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>750 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>216 333 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

		+
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>		<b>0,00</b>
		+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>		<b>2 575 858,26</b>
		=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>2 575 858,26</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>4 083 088,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	3 478 816,72	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	101 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	90 271,32	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	413 000,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>1 470 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	134 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 336 000,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>33 997 060,48</b>	<b>2 668 060,87</b>	<b>2 668 060,87</b>
2111	Terrains nus	1 665 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	4 640 000,00	2 668 060,87	2 668 060,87
2128	Autres agencements et aménagements	360 619,81	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	4 820,39	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	2 397 225,57	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	7 239 022,64	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	664 286,84	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	27 125,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	7 358 828,97	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	67 202,10	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	468 401,25	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	2 455 263,51	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	10 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 954 251,69	0,00	0,00
2168	Autres collections et œuvres d'art	75 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	10 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	845 402,74	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 818 544,42	0,00	0,00
2184	Mobilier	346 742,77	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 589 322,78	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>11 104 352,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	6 792 080,09	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 798 236,32	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	108 174,65	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	31 766,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 374 095,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>50 654 500,58</b>	<b>2 668 060,87</b>	<b>2 668 060,87</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>600 000,00</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	600 000,00	600 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>16 075 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	8 015 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	4 060 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>1 250 000,00</b>	<b>47 895,00</b>	<b>47 895,00</b>
261	Titres de participation	1 250 000,00	47 895,00	47 895,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>4 045 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
276351	Créance GFP de rattachement	3 545 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	500 000,00	0,00	0,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>21 370 000,00</b>	<b>647 895,00</b>	<b>647 895,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>72 024 500,58</b>	<b>3 315 955,87</b>	<b>3 315 955,87</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</b>	<b>750 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>750 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	450 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>750 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		72 774 500,58	3 315 955,87	3 315 955,87
				+
			<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
				+
			<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
				=
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 315 955,87</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	8 676 579,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	578 118,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	190 626,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 358 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	849 835,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	700 000,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	28 869 002,65	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	19 869 002,65	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>37 545 581,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	22 000 590,12	0,00	0,00
10222	FCTVA	4 623 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 200 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	16 177 590,12	0,00	0,00
138	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	0,00	0,00	0,00
165	<b>Dépôts et cautionnements recus</b>	0,00	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA, règle)</b>	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	3 545 000,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	3 545 000,00	0,00	0,00
024	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	2 000 000,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>27 545 590,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>65 091 171,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	8 405 384,00	2 575 858,26	2 575 858,26
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	6 996 862,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 690,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	97 438,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	102 400,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	1 248 300,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	135 110,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	6 053,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	413 526,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	709 319,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	257 557,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 259,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	14 397,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	109 367,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	367,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	641 164,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 856,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	474 241,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	879 673,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	540 327,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 351 818,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>15 402 246,00</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>15 402 246,00</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>80 493 417,77</b>	<b>2 575 858,26</b>	<b>2 575 858,26</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			740 097,61
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>3 315 955,87</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),  
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A , le  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le


A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :



Signé électroniquement par :  
 La Maire  
 22/12/2020



Ericka BAREIGTS

ARRETE DES SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 55  
Nombre de membres présents  
Nombre de suffrages exprimés

Nombre de voix pour  
contre  
abstentions

Convocation du Conseil municipal  
par voie électronique le 3 décembre 2020

Décision modificative n° 1/ 2020 au Budget principal,  
présentée par la Maire, à Saint-Denis, le 12 décembre 2020

Délibéré par le Conseil municipal réuni en sixième séance annuelle,  
à Saint-Denis, le 12 décembre 2020

Les membres du Conseil municipal  
soussignés

*[Handwritten signatures and scribbles, including the name 'Grand' and 'Harchaud']*

Certifiée exécutoire par la Maire,  
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le  
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le

REÇU A LA PREFECTURE  
DE LA REUNION  
24 DEC. 2020  
ARTICLE 7 DE LA LOI N° 84 213 DU 2 MARS 1982  
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES  
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

Signé électroniquement par :  
La Maire  
22/12/2020  
*[Signature]*  
Ericka BAREIGTS



**ARRETE DES SIGNATURES**


Nombre de membres en exercice	55
Nombre de membres présents	49
Nombre de suffrages exprimés	52
Nombre de voix pour	43
contre	9
abstentions	

Convocation du Conseil municipal  
par voie électronique le 3 décembre 2020

Décision modificative n° 1/ 2020 au Budget principal,  
présentée par la Maire, à Saint-Denis, le 12 décembre 2020

Délibéré par le Conseil municipal réuni en sixième séance annuelle,  
à Saint-Denis, le 12 décembre 2020

Les membres du Conseil municipal  
soussignés



Certifiée exécutoire par la Maire,  
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le  
- de la publication, le



Fait à Saint-Denis, le